



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR9101439 - Collines d'Ensérune (ancien nom : Collines du Narbonnais)

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	4
4. DESCRIPTION DU SITE	8
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	9
6. GESTION DU SITE	10

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR9101439	1.3 Appellation du site Collines d'Ensérune (ancien nom : Collines du Narbonnais)
1.4 Date de compilation 31/01/1996	1.5 Date d'actualisation 10/12/2019	
1.6 Responsables		

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Languedoc-Roussillon	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr



1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/12/1998
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 19/07/2006
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 29/08/2016

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033098763&dateTexte=>

Explication(s) :

Initialement dénommé « Collines du Narbonnais », il s'avère que concrètement sur le terrain, les acteurs locaux n'identifient pas ce site à cette appellation qui fait référence à la ville audoise du Narbonnais alors que le site est davantage rattaché au Biterrois héraultais. Depuis plusieurs années le nom couramment utilisé pour dénommer le site Natura 2000 est « les Collines d'Ensérune ». Ensérune, qui dérive de la forme latine Anseduna, « lieu élevé », « montagne » est un élément toponymique utilisé dans le nom d'une des communes du site Natura 2000, Nissan-lez-Ensérune, ainsi que pour dénommer un site archéologique gaulois à proximité du site, l'oppidum d'Ensérune. De fait, la dénomination « Ensérune » fait consensus et identité du site. C'est pour cela que le comité de pilotage a approuvé dans sa séance du 16 décembre 2016 la volonté de changer officiellement de nom pour Collines d'Ensérune.

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 3,16287°

Latitude : 43,27499°

2.2 Superficie totale

2253 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
91	Languedoc-Roussillon

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
34	Hérault	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
34135	LESPIGNAN
34183	NISSAN-LEZ-ENSERUNE
34329	VENDRES



2.7 Région(s) biogéographique(s)
Méditerranéenne (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
1410 <i>Prés-salés méditerranéens (Juncetalia maritimi)</i>		0,17 (0,01 %)		G	C	C	C	B
3130 <i>Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea</i>		0 (0 %)		P	C	C	B	C
3140 <i>Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.</i>		0 (0 %)		G	C	C	B	C
5210 <i>Matorrals arborescents à Juniperus spp.</i>		7,52 (0,35 %)		G	B	C	B	B
6110 <i>Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alyso-Setion albi</i>	X	0,42 (0,02 %)		G	C	C	B	C
6220 <i>Parcours substeppiques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea</i>	X	398,02 (17,67 %)		G	A	C	B	A
6420 <i>Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du Molinio-Holoschoenion</i>		0,06 (0 %)		G	C	C	C	C
7220 <i>Sources pétifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)</i>	X	0 (0 %)		P	D			
92A0 <i>Forêts-galeries à Salix alba et Populus alba</i>		2,16 (0,1 %)		G	C	C	C	C

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative » ; D = « Présence non significative ».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- **Évaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».



3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D			
				Min	Max				C R V P	Pop.	Cons.	Isol.
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	p	3	10	i	P	G	C	C	C	C
M	1310	Miniopterus schreibersii	p			i	P	G	D			
M	1321	Myotis emarginatus	p	1	5	i	P	G	C	C	C	C

- Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- Population** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			C R V P	IV	V	A	B	C
I		Zerynthia polyxena				P	X				X	
I		Saga pedo				P	X				X	
M		Eptesicus serotinus				P	X				X	
M		Nyctalus leisleri				P	X				X	
M		Pipistrellus pipistrellus				P	X				X	
M		Pipistrellus pygmaeus				P	X				X	



M		Pipistrellus nathusii				P	X				X	
M		Hypsugo savii				P	X				X	
M		Plecotus austriacus				P	X				X	
M		Pipistrellus kuhlii				P	X				X	
M		Myotis daubentonii				P	X				X	
P		Alopecurus bulbosus				P						
P		Aristolochia paucinervis				P						
P		Astragalus alopecuroides	10	100	i	P			X			
P		Astragalus echinatus	1	10	i	P						
P		Astragalus glaux			i	P			X			
P		Atractylis humilis	100	1000	i	P			X			
P		Bupleurum semicompositum	100	1000	i	P						
P		Convolvulus lineatus			i	P						
P		Crucianella maritima			i	P						
P		Gagea granatelli	10	100	i	P						
P		Helianthemum ledifolium	100	1000	i	P						
P		Inula helenioides			i	P			X			
P		Linaria micrantha			i	P			X			
P		Onobroma caeruleum			i	P						
P		Ononis breviflora	1	10	i	P						
P		Ononis pubescens	100	1000	i	P						
P		Ophrys speculum	1	10	i	P			X			
P		Ornithogalum narbonense				P						



P		Scolymus maculatus	10	100	i	P						
P		Velezia rigida	1	10	i	P						
P		Artemisia caeruleascens subsp. gallica	1000	10000	i	P						
P		Hedysarum spinosissimum subsp. spinosissimum		10000	i	P						
P		Hyssopus officinalis subsp. canescens			i	P						
R		Psammodromus hispanicus edwardsianus				P						
R		Chalcides striatus				P					X	
R		Malpolon monspessulanus				P					X	
R		Timon lepidus				P			X		X	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	19 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	30 %
N12 : Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	7 %
N17 : Forêts de résineux	11 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	29 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	4 %

Autres caractéristiques du site

À l'ouest du département de l'Hérault, le site Natura 2000 s'étend sur les communes de Vendres, Lespignan et Nissan-lez-Enserune. Il est formé par une succession de reliefs qui surplombent et délimitent la plaine de la basse vallée de l'Aude. Sur les sols secs et peu fertiles se sont développés, en sus de la viticulture, une végétation typique méditerranéenne de garrigue et de pelouses sèches ainsi qu'un boisement de pins d'Alep. L'élevage ovin, redéployé sur le territoire depuis 2007, permet le maintien des habitats naturels d'intérêt communautaire grâce au pâturage sur environ 20% de la surface du site, limitant ainsi la dynamique de fermeture des milieux à l'œuvre sur le territoire. Avec le déclin continu des activités agricoles traditionnelles, c'est aujourd'hui la menace d'un embroussaillage massif et d'une fermeture croissante du paysage qui pèse sur les milieux ouverts, et par conséquent sur le patrimoine faunistique et floristique.

Vulnérabilité : La vulnérabilité des pelouses est liée à l'abandon des activités pastorales et à la fermeture des milieux notamment par la pinède de Pin d'Alep.

4.2 Qualité et importance

Les pelouses des collines de ce site accueillent des éléments floristiques très thermophiles. De nombreuses espèces végétales de répartition ibérique y trouvent leur limite d'extension vers le nord.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A03.03	Abandon / Absence de fauche		I
H	B01	Plantation forestière en milieu ouvert		I
H	G01.03	Véhicules motorisés		I
M	A02.03	Retournement de prairies		I
M	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		I
M	C03.02	Production d'énergie solaire		I
M	C03.03	Production d'énergie éolienne		I



M	M01.02	Sécheresses et diminution des précipitations		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A03	Fauche de prairies		I
H	A04.02	Pâturage extensif		I
H	B02.02	Coupe forestière (éclaircie, coupe rase)		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	87,8 %
Propriété d'une association, groupement ou société	0,1 %
Etablissement public	1,3 %
Domaine privé communal	10,3 %
Domaine départemental	0,1 %
Domaine de l'état	0,4 %

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
11	Terrain acquis par le Conservatoire du Littoral	1,3 %
82	Zone bénéficiant de mesures agro-environnementales	28,7 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
11	ETANG DE VENDRES	*	1%

Désignés au niveau international :



Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

Site Natura 2000 de la Basse Plaine de l'Aude en partie frontalier.

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Communauté de Communes La Domitienne

Adresse : 1, Avenue de l'Europe 34370 MAUREILHAN

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom :

Lien :

<http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/collines-du-narbonnais-collines-d-enserune-a5446.html>

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation